

PROCES-VERBAL
Assemblée générale UDI
Mardi 12 mai 2015 à Saxon (Casino de Saxon)

Le vice-président, Patrice Cottet ouvre l'Assemblée générale 2015 à 18h00. Didier Favre, le président est excusé, il est indisponible suite à une opération médicale. Nous lui souhaitons bonne récupération.

1. Introduction

C'est le secrétaire général, Philippe Nantermod, qui prononce le mot de bienvenue.

2. Contrôle des membres et nomination des scrutateurs

La feuille des présences circule, signée par 28 personnes ; M. Pascal Gilloz est désigné scrutateur.

2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale

Le PV a été envoyé par email, il est accepté sans opposition.

3. Rapports d'activités et tour d'horizon

Philippe Nantermod – rapport d'activités

- Les indépendants et petits entrepreneurs sont de plus en plus confrontés à une attitude négative de la part des autorités. La méfiance est de mise, on en veut pour preuve la nouvelle ordonnance sur les subsides aux assurances maladies qui prévoit une pénalisation de 20% en défaveur des indépendants. L'UDI s'apprête déjà à s'engager contre cette tendance.
- Du point de vue des votations, l'UDI s'engage toujours contre les projets néfastes d'une manière générale à l'économie. La gauche a été très active sur ce terrain ces dernières années : 1/12, impôts à forfait, taxes multiples, et désormais impôts sur les successions.
- L'UDI veut continuer à organiser une grande rencontre annuelle, en automne, avec des invités de marque pour des débats de qualité. En 2014, ce sont les conseillers d'Etat aux finances (Georges Godel pour FR, Maurice Tornay pour VS et Pascal Broulis pour VD) qui ont présenté la situation des finances cantonales.
- Pour la première fois de son histoire, l'UDI a été à l'origine du lancement d'un référendum populaire contre un projet, le décret prévoyant des augmentations d'impôts à charge des PME et indépendant. Le référendum a été déposé le 20 avril avec plus de 4'375 signatures alors que 3'000 étaient nécessaires, c'est un grand succès pour notre petite association.



Union des
Indépendants

Patrice Cottet – Tour d’horizon

- L'économie cantonale va mal, nous devons compter sur l'exogène pour y arriver. Il faut mieux se fédérer pour parvenir à améliorer la situation. Ce sera le cas sur la question évoquée des subsides aux assurances maladie, mais pas seulement : partout où les entrepreneurs sont discriminés, l'UDI doit être proactive.
- L'UDI devra s'engager pour sa campagne sur le référendum contre le décret du 16 décembre, dont la votation devrait intervenir avant la prochaine AG.
- Proposition de l'UDI de créer une table ronde avec les différents groupes économiques du Valais (par exemple le GEC), l'UIV, l'AVE, la Chambre valaisanne du commerce ; établir un cahier des charges en commun pour éviter les conflits.
- Volonté de faire un annuaire en 2015, des membres de l'UDI, sur plateforme android et iOS, pour montrer les contacts.

M. Monnat : M. Michel Zufferey proposait de former le peuple valaisan à l'économie en général. Il n'y a jamais eu de suite. Il faudrait informer correctement la population de l'économie et des règles de l'économie autrement que les syndicats chrétiens. Trouver quelques dizaines de milliers de francs pour cela.

4. Présentation et approbation des comptes

Il s'est avéré que les comptes ont été tenus par le trésorier avec parfois un certain retard, ce qui fait que pour la deuxième année de suite, ils n'ont pas pu être vérifiés à temps. Vu cette situation, d'entente entre le comité et le trésorier, il est proposé :

- de repousser l'approbation des comptes 2014 et la vérification des comptes 2014 à une autre date de l'année,
- de remplacer le trésorier.

Le comité remercie Eric Raemy pour son fidèle travail toutes ces années, mais relève un certain manque de motivation durant les derniers mois qui explique la situation actuelle, et qui ne pouvait pas se poursuivre. Le comité se chargera de remercier le trésorier comme il se doit pour son travail.

5. Election du comité

Le comité doit être réélu. Sont proposés au comité :

- Patrice Cottet, vice-président
- Christine Denis
- Jean-Luc Addor
- Alain Duc



Union des Indépendants

- Pascal Gilloz
- Aron Pfammater
- Jean-Marc Rogivue
- **Jérôme Monnat Jr. (Nouveau)**

Gérard Godel propose la candidature de Mme Marie-Agnès Mathieu au poste de trésorier. Elle a été sous-directrice d'une grande banque privée ; depuis l'année passée, elle a repris une fonction auprès de la Banque Raiffeisen en Valais.

L'assemblée générale approuve ces candidatures par acclamation.

Au poste de président de l'UDI, la candidature du président sortant, Didier Favre, est acceptée par acclamation.

6. Budget 2015

Le budget 2015, repris à l'identique du budget 2014 étant donné la situation relative aux comptes, est accepté :

- Recettes (Cotisations) :	CHF 35'000.-
- Charges	CHF 31'770.-
o Honoraires et frais	CHF 19'500.-
o Charges diverses	CHF 13'290.-
o Abonnement à question de droit	CHF 5'500.-
o Frais postaux	CHF 2'300.-
o Manifestation	CHF 4'000.-
o Autre	CHF 470.-
- Bénéfice :	CHF 3'230.-

8. Divers

Gérard Godel relève qu'une grande partie des propositions du livre blanc de l'UDI ont été reprises en Valais, et estime l'association devrait davantage le mettre en valeur. Il remercie le comité pour son travail.

La parole est donnée à Pascal Couchepin qui présente un exposé passionnant et fort apprécié sur la situation du Valais dans la Suisse et de la Suisse dans le monde.

L'assemblée se termine par un apéritif et d'un repas pris en commun par tous les membres présents.